

**POUR UNE POLITIQUE  
D'HOSPITALITÉ  
À L'ÉGARD DES  
MIGRANT·E·S !**

**NON AUX RENVOIS  
DUBLIN !  
NON AU DÉLIT DE  
SOLIDARITÉ!  
NON AU DURCISSEMENT  
DES MESURES  
DE CONTRAINTE !**

**POUR LA  
RÉGULARISATION  
DES SANS-PAPIERS!**



**LUNDI 6 MARS**

**17 H 30**

**ST-LAURENT**

**LAUSANNE**

« L'exception vaudoise » en matière d'asile et de politique migratoire est mise en danger ! Cette « exception » est le résultat des luttes menées, dans ce canton, par les associations et mouvements de défense du droit d'asile et des droits des migrant·e·s (en particulier, les 523, En cinq ans on prend racine, la coordination asile Vaud, les actions de parrainage, le mouvement des ex-saisonniers de l'ex-Yougoslavie, le mouvement des sans-papier).

### **Des droits fondamentaux sont attaqués**

Le parlement vaudois est en train de débattre d'un projet de loi du gouvernement, qui s'en prend aux droits, déjà fort limités, des personnes en situation de séjour irrégulière dans le canton. Cette loi permettra à l'administration, ou même à la police, de décider seule de la mise en détention administrative, d'une assignation à résidence ou d'une interdiction de périmètre. Pire encore, ce projet autorisera la police à arrêter certains migrant·e·s, lorsqu'ils·elles se rendent à un rendez-vous fixé dans les bureaux de l'administration. Des convocations qui deviennent autant de guet-apens pour les migrant·e·s s'y présentant de bonne foi.

**Le Conseil d'Etat veut accélérer la machine à renvoyer :** ce faisant, il

porte atteinte gravement aux droits fondamentaux de la personne. De telles mesures répressives, limitant la liberté personnelle, doivent rester de la compétence judiciaire. Confier au Service de la Population (SPOP) la décision de prononcer la détention administrative revient à lui donner le pouvoir de juger de la validité de ses propres démarches en vue d'exécuter le renvoi d'un·e étranger·ère. L'administration devient juge et partie. Si ce projet du Conseil d'Etat vaudois devait être accepté, les étrangers·ères en situation de séjour irrégulière seraient moins bien traités que les personnes ayant commis des infractions pénales, quant aux garanties de procédure relatives à leur mise en détention.

**Le délit de solidarité** avec des migrant·e·s est poursuivi pénalement : perquisitions, plaintes pénales

à l'égard de membres actifs des mouvements de solidarité, des parrains de réfugié·e·s (député·e·s, conseillers·ères communaux, écrivain·e·s ou photographes).

### **La résistance est nécessaire et urgente !**

**Au bout du lac,** une lueur d'espoir a vu le jour pour les sans-papiers : une régularisation massive mise en œuvre par le gouvernement genevois. Le Conseil d'Etat vaudois doit s'en inspirer et engager une telle procédure, rapidement. Des milliers de sans-papiers, des femmes et des hommes habitent et travaillent chez nous, privés de droit. Cela suffit !

**Parce que nous refusons de nous taire face à la violence faite aux migrant·e·s et aux attaques à leurs droits, parce que nous défendons l'accueil et non les renvois, le droit pour celles et ceux qui sont là d'y rester, nous vous appelons à participer à cette manifestation.**

**Infos : [desobeissons.ch](http://desobeissons.ch)**

#### **Organisations Signataires**

Collectif R · Centre social Protestant (CSP Vaud) · Droit de rester · Collectif Vaudois de Soutien aux Sans-Papiers · Collectif des Sans-papiers de La Côte · SOS Asile Vaud · Metis'Arte · Juristes Progressistes Vaudois (JPV) · Union syndicale Vaudoise (USV) · Unia Vaud · L'Autre syndicat · Syndicat SSP - région Vaud · Fédération syndicale SUD · SUD Etudiant·e·s et Précaires · Syndicom · Les Verts vaudois · POP Vaud · Jeunes POP · Gauche anticapitaliste · Mouvement pour le socialisme · solidarités Vaud ·